

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 5 JUIN 2026

Objet :

Tarifs séjour
Vacances d'été 2026
et vente denrées
ALSH Adolescents

N° : D – 2026-06-05-05

Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Eliane CHAUMET, Corinne LOUBES, Fabrice LETELLIER, Alexandra SCHAAAB, Esther CAVALLE, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Françoise CARLES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Ghislaine GAY à Mme Eliane CHAUMET, M. Vincent BAR à M. Fabrice LETELLIER.

Absents :

Secrétaire de séance : Daniel SCAFA

Début de séance : 18h00

Madame le Maire présente les séjours prévus dans le cadre des activités de l'ALSH Ados pendant les vacances d'été 2026 et propose de fixer le tarif suivant :

- Du 20 au 27 juillet 2026 : « Séjour sportif à Millau » en gîte Reptilarium du Larzac – Parc Aquavagues – Roc & Canyon (16 participants – 2 animateurs ; 130€/participant payable en 1 fois ou 2 fois 65 €
- Du 18 au 21 août 2026 : « Séjour à Mons la Trivalle » en camping Canoë – Base de Lunas/accroparc – canyon (16 participants – 2 animateurs ; 110 €/participant payable en 1 fois ou 2 fois 55 €

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Elle présente également le tableau en annexe listant les snacks sucrés ou salés, pâtisseries, friandises, glaces, boissons et en fixant les tarifs qui pourront être vendus par le service enfance jeunesse lors de manifestations locales. Ces recettes seront encaissées par carnets à souche sur la régie de recettes du service Jeunesse.

LE CONSEIL

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le

11 JUIN 2026
ID : 034-213401359-20260605-D2026_06_05_05-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 10 JUIN 2026
Et publication ou notification
Du 11 JUIN 2026
La Maire :

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Approuve, par 23 voix pour dont 2 procurations, 0 voix contre et 0 voix d'abstention, les propositions de séjours de vacances d'été 2026 organisés dans le cadre des activités de l'ALSH Adolescents et les tarifs de participations annoncés ainsi que les tarifs de diverses denrées vendues par le service enfance jeunesse lors de manifestations locales.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

La Maire,



Daniel SCAFA



Géraldine ESCANDE-COLIN